



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE FINANCEMENT DES PROJETS DE RESTAURATION DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES EN 2024 EN AURA

GEIST 30 janvier 2024

Olivier RICHARD : chef de pôle politique de la nature à la DREAL Aura

Marc VEROT : Chef du service Planification de la délégation de Lyon de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Extrait de La biodiversité c'est vital : agissons !



L'articulation des différentes sources de financement de l'Etat

Projet de restauration de continuité écologique

Projet de trame bleue éligible aux aides classiques des agences de l'eau ?

Oui

Financement fil de l'eau 11eme programme

Non

Appels à projets agences de l'eau

Fonds vert biodiversité

En compléments d'autres financements publics (collectivités locales) ou privés (entreprises)

L'articulation des différentes sources de financement de l'Etat

Projet de restauration de continuité écologique

Projet de trame bleue éligible aux aides classiques des agences de l'eau ?

Oui

Financement fil de l'eau 11eme programme

Non

Appels à projets agences de l'eau

Fonds vert biodiversité

En compléments d'autres financements publics (collectivités locales) ou privés (entreprises)



Appel à projets Eau et Biodiversité : Informations et échanges

*Marc Vérot – Chef du service Planification de la délégation de
Lyon*

**SAUVONS !
L'EAU !**

Les agences de l'eau et la biodiversité

Exemple de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

**Bon état
des eaux**

**Adaptation au
changement
climatique**



Gérer et partager
les ressources en eau



Garantir le bon état des eaux en
réduisant les pollutions de toutes
origines et par temps de pluie



Restaurer les milieux
aquatiques, leur
fonctionnement naturel
et la biodiversité

Agir pour préserver et restaurer
la qualité et les habitats naturels
des eaux côtières



**Budget des 6 agences de l'eau :
2 Md€/an**



Contexte de l'appel à projet biodiversité

Aides classiques de l'agence : restauration des cours d'eau et des zones humides, lutte des espèces exotiques envahissantes, économies d'eau, lutte contre les pollutions, etc.

Élargissement du champ de compétence de l'agence : actions de connaissance, protection et préservation de la biodiversité terrestre et marine,

Trame turquoise : concept créé par l'agence pour délimiter les actions sur lesquelles elle interviendra pour la biodiversité

2017 et 2018 : lancement des initiatives pour la biodiversité origines des AAP Eau et Biodiversité

2019 à 2024 : lancement des appels à projets Eau et Biodiversité



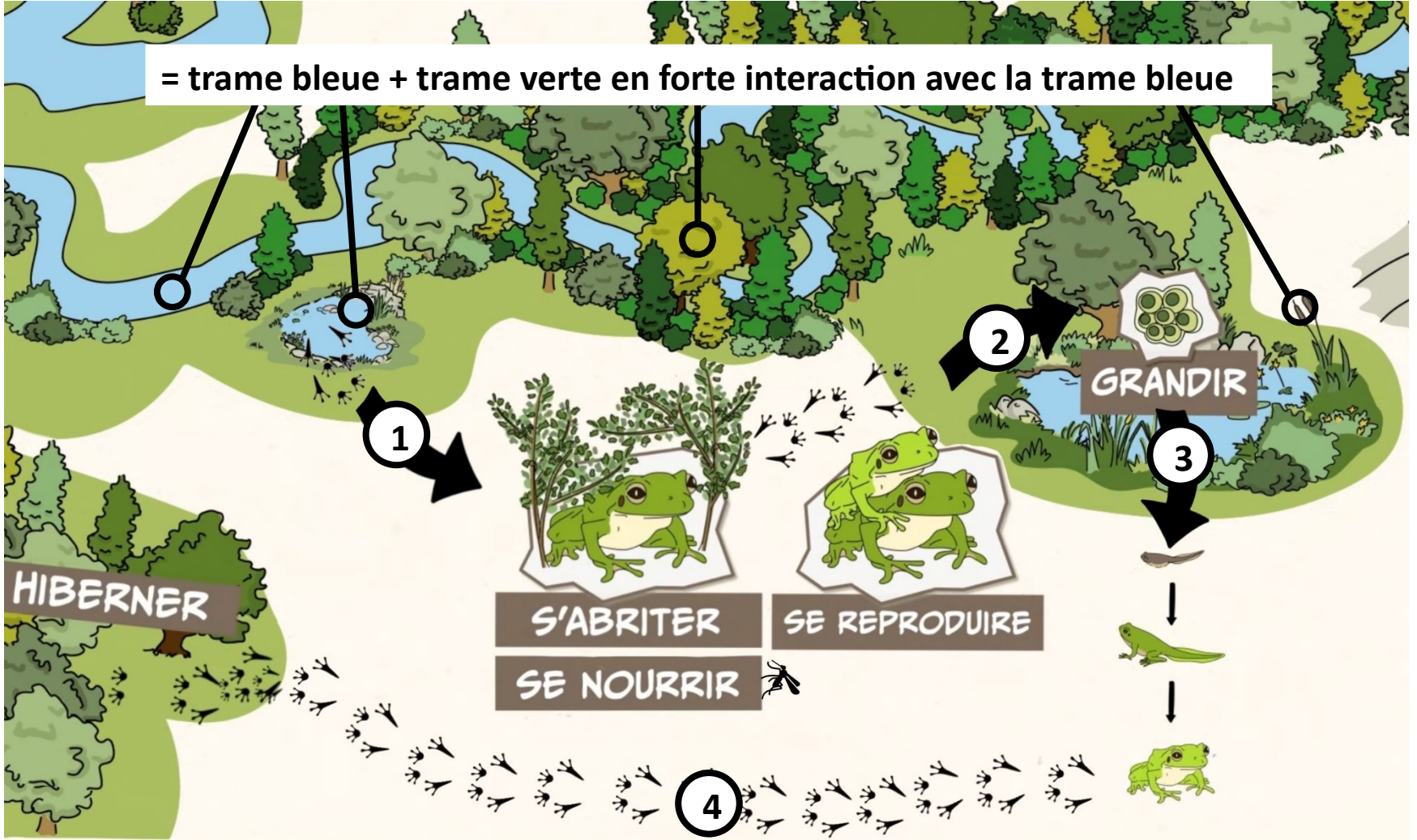
Loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages,



11^{ème} programme : Amplification des actions en faveur de la reconquête de la biodiversité et les milieux aquatiques

Trame turquoise ?

= trame bleue + trame verte en forte interaction avec la trame bleue



Vidéo : La biodiversité, c'est vital, agissons ! © Agence de l'eau RMC réalisée par bigbang communication

= espace fonctionnel nécessaire à l'accomplissement d'une partie ou de l'ensemble du cycle de vie de l'espèce

Comment les porteurs l'identifient ?

Document disponible depuis février 2023

Document d'aide à la définition d'une stratégie de restauration de la trame turquoise

Ce document a vocation à aider les maîtres d'ouvrage à réaliser une démarche de reconquête de la trame turquoise sur leur territoire, leur permettant par la suite de candidater aux appels à projets annuels « Eau et Biodiversité » de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMIC).

De façon synthétique, il balaise les étapes clés pour mener à bien un projet de territoire en faveur de la biodiversité liée à l'eau, aux zones humides et aux milieux terrestres qui y sont associés.

Il permet de répondre aux principales questions que se pose le maître d'ouvrage qui souhaite élaborer une stratégie de restauration de la trame turquoise sur son territoire :

- Qu'est-ce que la trame turquoise ?
- Comment vais-je définir cette trame turquoise sur mon territoire ?
- Quel est son état écologique ? Est-elle fonctionnelle ?
- Quelles sont les actions concrètes à mettre en place pour restaurer la trame turquoise ?
- De qui dois-je m'entourer ? De quelles compétences et de quelles données ai-je besoin pour mener à bien ce projet ?
- Quelle gouvernance pour mon projet ? Quels acteurs associer ? À quelles étapes ?
- Comment assurer l'efficacité et la pérennité de ces actions ?

Document d'aide à la définition d'une stratégie de restauration de la trame turquoise

Méthode du buffer :

Consiste à appliquer une zone tampon autour de la trame bleue. La largeur va dépendre de la capacité de déplacement des espèces ciblées.



Combiner les deux est aussi possible

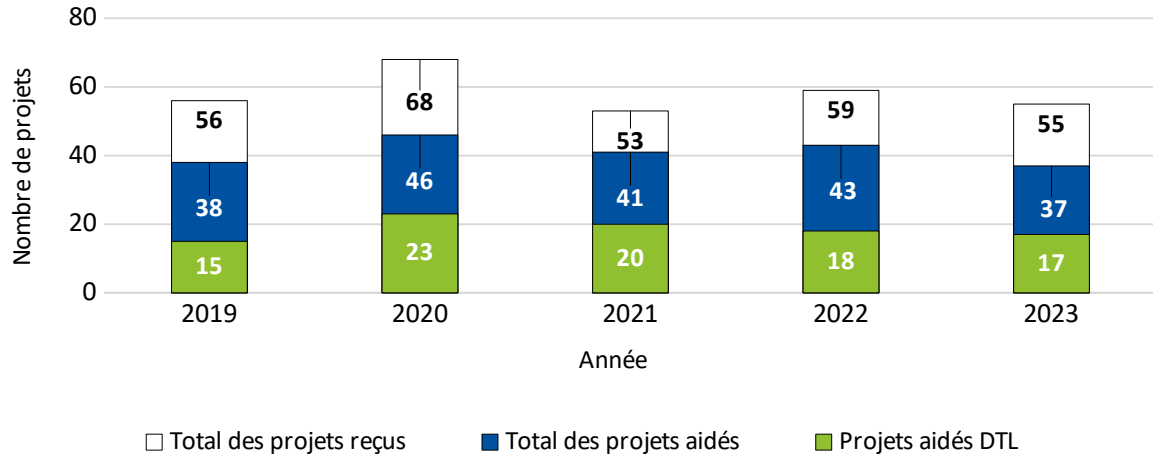
Méthode par espèces cibles :

Consiste à définir la trame turquoise sur la base des habitats et des connectivités nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie des espèces ciblées. La modélisation peut être utilisée.



Bilan nombre de projet et montant d'aide 2019-2023

Nombre de projets de l'AAP Eau et Biodiversité de 2019 à 2023



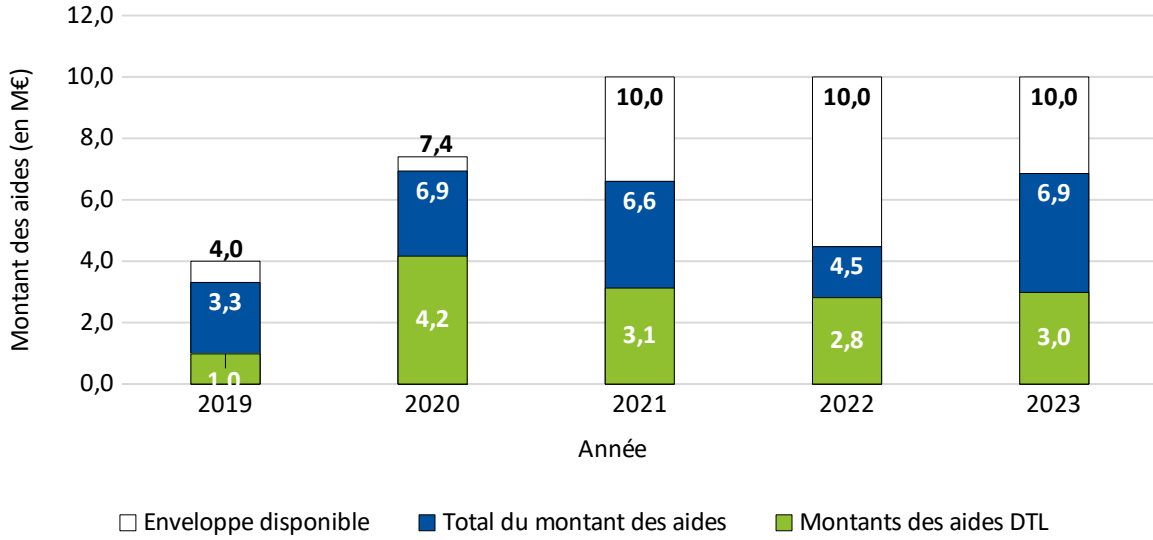
Entre 2019 et 2023, l'agence a reçu au total **291 projets** :

- **205** ont été aidés,
- **93** ont été aidés par la DTL (32% du total aidé).

Sur les 86 projets qui n'ont pas été aidés, au moins 7 ont été redirigés vers les aides classiques de l'agence (2 en DTL).

Le taux de réussite (nombre de projet aidé/nombre total de projets reçus) est égal à 70%.

Montant d'aide dédié et alloué de l'AAP Eau et Biodiversité de 2019 à 2023

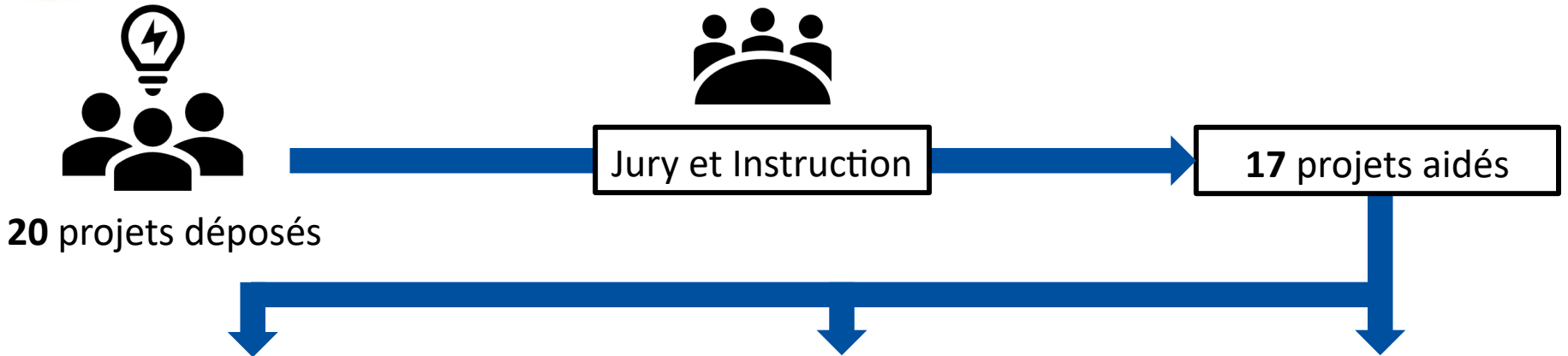


Entre 2019 et 2023, sur les **41.3 M€** dédiés, **28.2 M€** ont été utilisés à l'échelle du bassin RMC soit 68%.

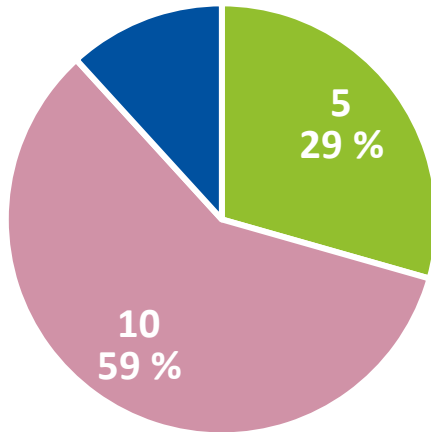
La DTL a aidé les porteurs à hauteur de **14.1 M€** soit 50% du montant aidé à l'échelle du bassin RMC.

55 M€
Le montant dédié aux appels à projets « Eau et biodiversité » sur la période 2019-2024.

Bilan de l'AAP 2023



Porteurs de projets aidés



Sujets variés parlant de

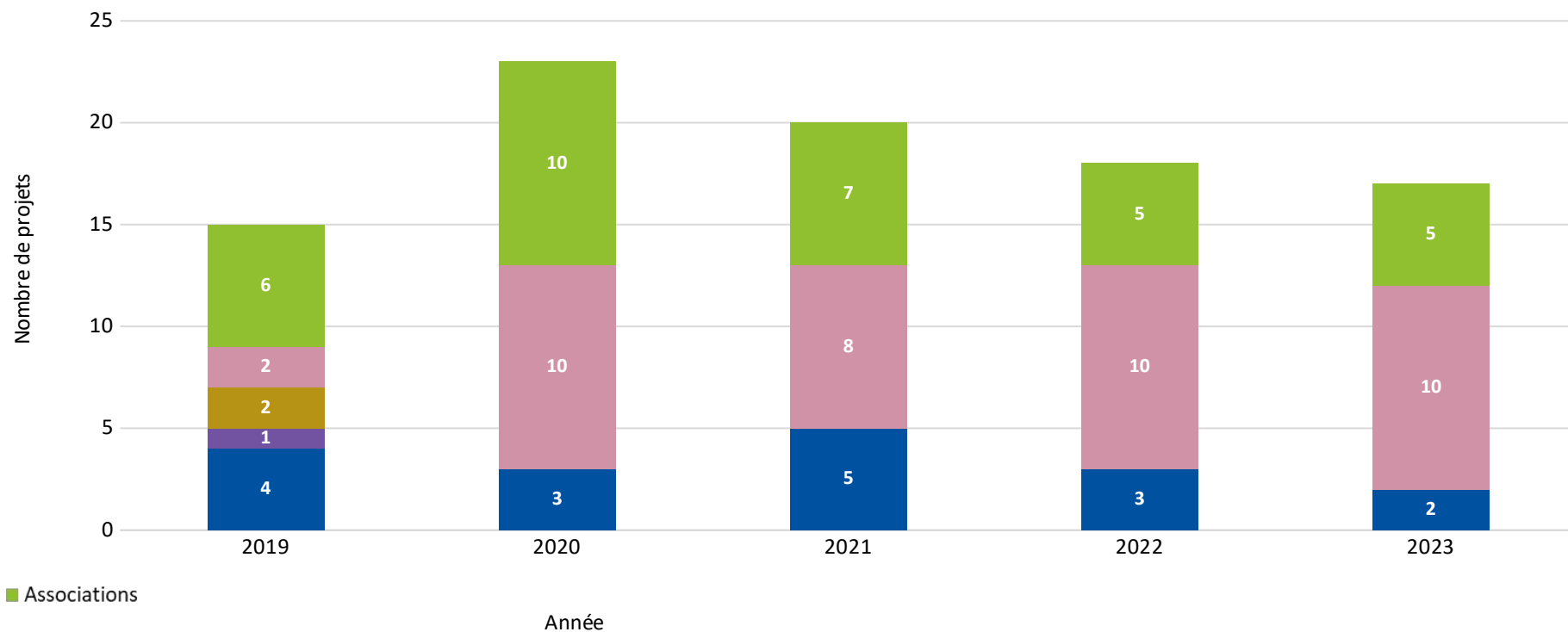
- Crapauducs (2)
- Espèces ciblées (3)
- Trame noire (2)
- Restauration urbaine (3)
- Haies et mares hors marathon (3)
- Marathons de la biodiversité (4)

Montant des aides

2 980 411 € ≈ 3 M€

- Associations
- Collectivités et groupements
- Syndicats mixtes / EPTB / EPAGE

Nombre de projets aidés par la DTL au titre de l'AAP Eau et Biodiversité de 2019 à 2023 selon le porteur



■ Collectivités et groupements

■ Conservatoires Botaniques

■ Établissement public de l'État (Office National des Forêts)

■ Syndicats mixtes / EPTB / EPAGE

Entre 2019 et 2023, les porteurs de projets les plus représentés sont les :

- Collectivités et groupements avec 40 projets,
- Associations avec 33 projets,
- Syndicats mixtes / EPTB / EPAGE au nombre de 17.




Exemples de projets aidés concernant les infrastructures de transport

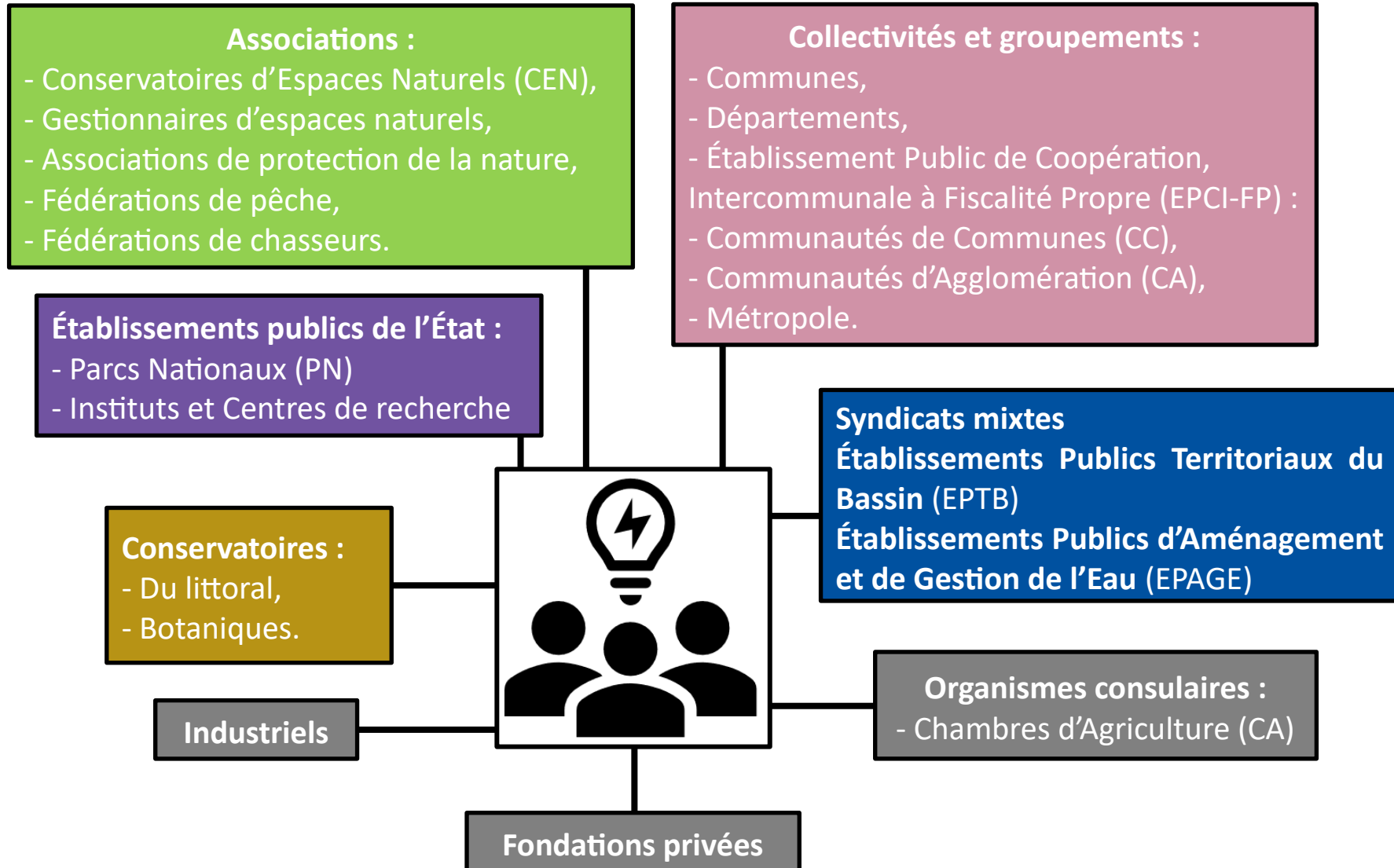
- **CD 01 : Construction d'un crapauduc à la Burbanche sous la RD 1504**
182 700 € d'aide pour 261 000 € de travaux, avec LPO et CEN RHA
- **CD 73 : passage à amphibiens à Saint Sulpice**
97687 € d'aide pour 162 811 € de travaux, avec le CEN 73
- **CD 74 : passage à amphibiens à Cruseilles (lac des Dronières)**
300 173 € d'aide pour 490 000 € de travaux, avec LPO



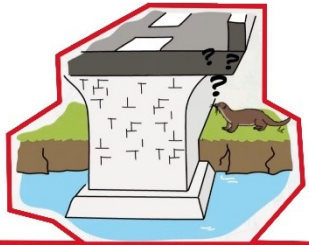
Appel à projets Eau et Biodiversité 2024

- **Objectif** : Reconquête de la biodiversité associée à la trame turquoise
- **Nouveauté 2023** : Études et travaux liés à la pollution lumineuse
- **Nouveauté 2024** : Études et travaux liés à la pollution sonore et olfactive  **Attention, pas présent dans le règlement**
- **Nouveauté 2024** : si le projet cible des espèces menacées faisant parties d'un Plan National d'Action (PNA), le porteur doit demander l'avis de la structure animatrice du PNA auprès de leur DREAL ([liste ici](#))
- **Budget** : 10 M€
- **Taux d'aide maximal de 70% du montant des dépenses éligibles**
- **Jury** : Agence de l'eau, DREAL, Région, OFB + avis des Conseils Départementaux
- **Calendrier** : Ouverture de l'AAP le **01/11/2023**
Dépôt d'une demande d'aide : **jusqu'au 30 avril 2024**

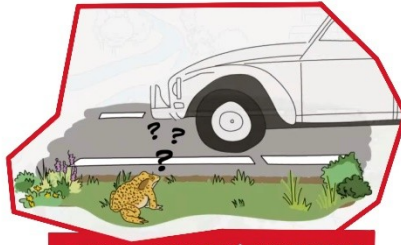
À qui cet AAP est-il adressé ?



Quels types de projets sont éligibles ?



PONT = BERGE INACCESSIBLE



ROUTE = TRAVERSÉE MORTELLE



OBSTACLES EN BORDURE
DE ZONE HUMIDE = TERRAIN
INADAPTÉ POUR LA PONTE



ZONES HUMIDES ASSÉCHÉES,
ABSENCE DE HAIES ET DE MARES
= ABSENCE D'HABITATS



PEU D'ARBRES
= PERTE DE RADAR



LOUTRODUC = PASSAGE POSSIBLE



CRAPAUDUC = TRAVERSÉE SÉCURISÉE



TERRAIN OUVERT ET SABLEUX
= PONTE POSSIBLE



ZONES HUMIDES, HAIES
ET MARES RESTAURÉES
= HABITATS RETROUVÉS



RIPISYLVE RESTAURÉE
= RADAR FONCTIONNEL

1) Études opérationnelles et travaux sur la trame bleue et la trame turquoise sur :

- des espèces cibles (faune et flore à définir),
- des habitats secs et humides,
- les continuités écologiques (ex : réseau de mares, haies champêtres, marathon de la biodiversité, etc.).

2) Dépenses liées à la maîtrise foncière, animation, communication, valorisation et sensibilisation



Quels types de projets ne sont pas éligibles ?

- Aides classiques de l'agence (ex: passe à poissons, préservation/restauration des milieux marins),
- Etudes non opérationnelles (ex: inventaires),
- Education à l'environnement,
- Etudes / travaux non défini dans la trame turquoise,
- Entretiens des milieux naturels (ex: fauche, pâturage),
- Mesures compensatoires,
- Les dossiers qui ont commencé leurs travaux avant le dépôt de la demande d'aide,
- Les projets qui ne seront pas engagés avant le 31 décembre 2024,
- Les projets inférieurs à 10 000 €.



Marathons de la biodiversité

Marque développée par l'AERMC en 2018 suite à l'initiative de la Communauté de Communes Saône Beaujolais



LES ATOUTS D'UNE OPÉRATION « MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ »

- Une reconnaissance du travail sur le terrain et de l'engagement de la collectivité dans une démarche écologique. L'appellation « Marathon de la biodiversité », décernée par l'agence de l'eau, est un outil de valorisation du territoire.
- Une opportunité de mobilisation citoyenne et d'un collectif: le « Marathon de la biodiversité » est une opération d'envergure, fédératrice autour d'un défi commun.
- Un outil éprouvé, immédiatement opérationnel, doté d'un cahier des charges et de références techniques.

- Une action concrète (travaux de création d'infrastructures agroécologiques)
- Une connotation sportive stimulante = volonté de relever un défi et des récompenses sous formes de trophées
- Un financement très incitatif pour amorcer une dynamique vertueuse
- Un appui technique validé par l'expérience d'autres collectivités
- Une mise en réseau des collectivités engagées
- Une valorisation médiatique



Marathons actuels

Projet engagé (nb de mares et km de haies)

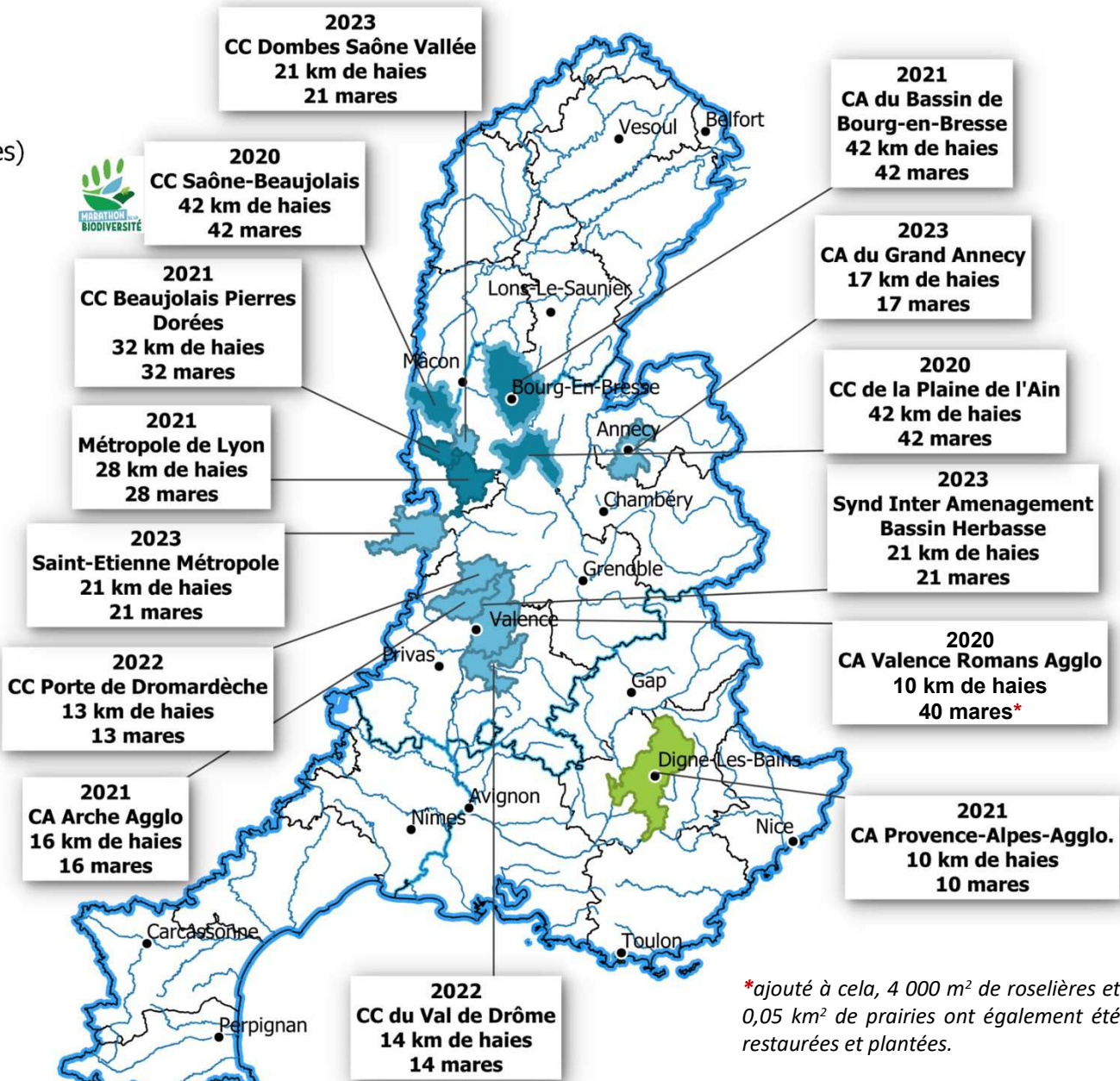
- 0 - 11
- 11 - 21
- 21 - 42

13 marathons sur Rhône-Alpes (+1 sur PACA)

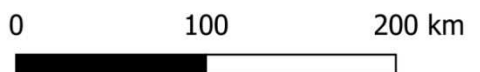
4 612 569 € en montant d'aide DTL

Objectif total de 329 km de haies

Objectif total de 359 mares



*ajouté à cela, 4 000 m² de roselières et 0,05 km² de prairies ont également été restaurées et plantées.



Comment candidater ?



Appel à projets "Eau & biodiversité 2024"

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages élargit la mission confiée aux agences de l'eau. En complément de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques, les agences renforcent leur soutien aux actions sur la biodiversité. Dans le cadre de son 11^e programme d'intervention, l'agence de l'eau lance des appels à projets annuels sur la thématique de la biodiversité.

- > Télécharger [la fiche d'information](#)
- > Télécharger [le règlement](#)

> COMMENT CANDIDATER ?

- > Connectez-vous sur [le portail des aides de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#) pour remplir votre demande d'aide :
- > Pour tout renseignement : contact.biodiversite@eaurnc.fr

> A QUI S'ADRESSE CETTE INITIATIVE ?

Sur les territoires des bassins Rhône-Méditerranée et Corse, cette initiative s'adresse aux :

- collectivités (Communes, Départements) et leurs groupements (Etablissement de Coopération Intercommunale), syndicats mixtes ou établissements publics (EPTB, EPAGE...);
- associations (conservatoires d'espaces naturels (CEN), gestionnaires d'espaces naturels, associations de protection de la nature, fédérations des chasseurs, fédérations de pêche...);
- conservatoire du littoral, conservatoires botaniques, etc.;
- établissements publics de l'Etat (parcs nationaux...);
- industriels (dans le respect de l'encadrement européen au titre des aides d'Etat);
- fondations privées;
- organismes consulaires.

> QUELS PROJETS SONT SOUTENUS ?

Tout projet visant :

- la restauration du fonctionnement global des milieux au sein de la trame turquoise par des travaux de restauration des habitats secs et humides;
- la restauration des habitats de la trame bleue pour des espèces cibles (hors champ des aides classiques). Ces espèces de faune et de flore sont à définir localement en fonction des enjeux et des menaces;
- la restauration des continuités écologiques favorisant la circulation des espèces-cibles au cours de leur cycle de vie (création / restauration d'un réseau de mares dans le cadre d'une stratégie globale, plantations de haies dans le cadre d'une stratégie globale...);
- les travaux de lutte contre les pollutions lumineuse, sonore, olfactive... le long des corridors de circulation des espèces inféodées à l'eau pour la trame turquoise ou la trame bleue (herges, ponts, etc.);
- les opérations "Marathon de la biodiversité" visant à recréer des infrastructures agro-écologiques (haies, mares...);
- les études opérationnelles de caractérisation de la "trame turquoise" préalables aux actions à mener à cette échelle;
- les études opérationnelles, préalables aux actions, visant la restauration de la biodiversité aquatique et humide de la trame bleue et de la trame turquoise.

- Les types d'aides de l'agence
- Les aides financières, primes et appels à projets
- Demander une aide
- Le versement des aides de l'agence
- Le contrôle des aides de l'agence
- Base des aides accordées depuis 2013
- Bilans des appels à projets passés
- Mesure des rejets pour le calcul des primes
- Le fonds vert

Déposez votre
candidature

TÉLÉCHARGER

- > Aide à la définition d'une stratégie de restauration de la trame turquoise (pdf 1,3 Mo)
- > Pour une plantation dans les règles de l'art - Check-list (pdf 696,38 Ko)
- > Plantation avec entreprise - Exemple de CCTP (pdf 1,21 Mo)
- > Suivi des entreprises qui plantent - Conseils et astuces (pdf 772,05 Ko)
- > Entretien d'une jeune haie sur 10 ans - Fiche technique (pdf 1,07 Mo)
- > Marathon de la biodiversité - Exemple de convention tripartite (pdf 989,06 Ko)
- > Marathon de la biodiversité - Exemple de budget type (docx 25,08 Ko)



Tendances pour 2025 (12^{ème} programme) - projet

- ✂ Poursuite des aides pour la restauration de la trame turquoise (habitats et corridors)
- ✂ Animation renforcée pour l'émergence de projets
- ✂ Aides au fil de l'eau (fin des AAP annuels)



✂ Agence de l'eau Adour-Garonne

✂ Historiquement, aide aux travaux de restauration des cours d'eau et des zones humides et acquisitions foncières,



✂ **Aide en faveur des espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides (mares, écoducs, ...)**

S 30%(biodiversité ordinaire)

- S 50% (PNA aquatiques)

Agence de l'eau Loire-Bretagne

- Historiquement, aide aux travaux de restauration des cours d'eau et des zones humides et acquisitions foncières, dans le cadre des contrats territoriaux



Aide en faveur des espèces inféodées aux milieux aquatiques et humides, dans le cadre d'un appel à projets annuel PNA

S 50%

- Etude préalable aux travaux et aux acquisitions
- Travaux de restauration des habitats
- Acquisition foncière de milieux humides associés à un plan de gestion

- ➔ 2,3 millions d'euros en 4 ans

Pour info : Lancement d'un appel à initiatives biodiversité en 2023.

L'articulation des différentes sources de financement de l'Etat

Projet de restauration de continuité écologique

Projet de trame bleue éligible aux aides classiques des agences de l'eau ?

Oui

Financement fil de l'eau 11eme programme

Non

Appels à projets agences de l'eau

Fonds vert biodiversité

Le fonds vert biodiversité 2023

LE FONDS VERT
pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires

Sous mesure Stratégie Nationale Biodiversité du fonds vert dotée de 14 M€

- Stratégie aires protégées
- Plans nationaux d'actions
- Espèces exotiques envahissantes
- Dépollution
- Continuités écologiques => **environ 3 M€ en 2023**
- Renaturation
- Exemples de projets soutenus :
 - Rétablissement des continuités écologiques sur la RD201 en Isère pour 128 k€
 - RN88 - Aménagement d'un passage à faune inférieur à Saint-Chamond dans la Loire pour 1 M€
 - Stratégie intercommunale de restauration et de préservation du corridor transfrontalier Champagne-Genevois en Haute-Savoie pour 164 k€

Le fonds vert biodiversité 2024

Nouvelle mesure fonds vert biodiversité

- Rétablissement des continuités écologiques
- Types de projets
 - passage à faune sur les infrastructures linéaires de transport
 - restauration de milieu naturel en zone agricole ou forestière dégradée
 - réduction de la pollution lumineuse dans une approche de trame noire
- Porteurs éligibles
 - Tout gestionnaire en dehors des réseaux autoroutiers
- Dépenses éligibles
 - des subventions d'ingénierie et d'études préalables à la conception des projets ainsi que leur évaluation dans le temps ;
 - des subventions d'investissements permettant la mise en œuvre concrète des solutions identifiées ci-dessus.
- Cofinancement maximal : 80 %
- Circuit d'instruction
 - Dépôt des dossiers au fil de l'eau sur la plate-forme démarches-simplifiées
 - Instruction et engagement par l'agence de l'eau territorialement compétente après validation d'un jury régional (DREAL / Agences de l'eau / OFB)



**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Service Eau Hydroélectricité Nature

Pôle Politique de la Nature

69453 Lyon cedex 06

Tél. 04 26 28 60 00

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr




**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Contacts : olivier.richard@developpement-durable.gouv.fr
marc.verot@eaurmc.fr**
